

Pêche ouverte
 Pêche fermée

Périodes spécifiques de la pêche en Loire-Atlantique pour l'année 2026

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Brochet 0.60 m	Ouverture du 01/01 au 25/01		Fermeture du 26/01 au 24/04					Ouverture du 25/04 au 31/12				
Sandre 0.50 m Dom Public					Ouverture toute l'année du 01/01 au 31/12 [pendant la période de fermeture du Brochet : au ver au poser UNIQUEMENT]							
Sandre 0.50 m Dom Privé	Ouverture du 01/01 au 25/01		Fermeture du 26/01 au 24/04					Ouverture du 25/04 au 31/12				
Sandre 0.50 m en Vilaine	Ouverture du 01/01 au 25/01		Fermeture du 26/01 au 15/05					du 16/05 au 31/12				
Truite Fario 0.23 m (sauf Gesvres & Cens 0.26 m)		Fermeture du 01/01 au 13/03					Ouverture du 14/03 au 20/09					Fermeture du 21/09 au 31/12
Black-Bass 0.40 m	du 01/01 au 28/01		Fermeture du 29/01 au 14/06				Ouverture du 15/06 au 31/12					
Anguille		Fermeture du 1er/01 au 31/03				Ouverture du 1er/04 au 31/08						Fermeture du 1er/09 au 31/12
Lamproie marine 0.40 m												
Lamproie fluviale 0.20 m												
Alose 0.30 m												
Mulet 0.20 m												
Aspe												
Chevesne												
Carpe												
Poissons blancs												
Grenouille verte 0.08 m			Fermeture du 1er/01 au 30/06				Ouverture du 1er/07 au 31/08					Fermeture du 1er/09 au 31/12
écrevisse					Pêche ouverte toute l'année							
Saumon atlantique												
Truite de mer												

Pêche interdite toute l'année